



26 rue James Watt

BP 60609 - 37206 TOURS CEDEX 03 Tel : 02.47.36.47.47

ogalys@ogalys.fr

<http://www.ogalys.fr>

## TABLEAUX OG BIC 2023

<b>N° adhérent :</b>
Nom :
Prénom :
Adresse :
CP – Ville :
Date de clôture :
<b>N° cabinet comptable :</b>
Nom du cabinet comptable :

### INFORMATIONS IDENTIFICATION OGID00

	Réponse
<b>IDENTIFICATION DU DOSSIER</b>	
<b>COMPTABLE</b>	
Forme juridique	
Code Activité de la famille comptable	
Code Activité Libre	
<b>PERIODE</b>	
Date de début exercice N	
Date de fin exercice N	
Date d'arrêté provisoire	
La comptabilité est tenue au moyen de systèmes informatisés (art. L47A1 du LPF) (1) OUI – (2) NON	
Monnaie	
<b>Situation au regard de la TVA</b> (1) Recettes exonérées en totalité de TVA – (2) Recettes en franchise de TVA en totalité – (3) Recettes soumises en totalité à TVA - (4) Recettes soumises partiellement à TVA Si (4) : Coefficient de déduction (en %)	
<b>DECLARATION RECTIFICATIVE</b>	
Tableaux fiscaux uniquement (1) OUI – (2) NON	

## DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE OGBIC00

Je soussigné(e),	
<b>Identification du professionnel de la comptabilité</b>	
<b>Dénomination :</b>	<b>N° SIRET :</b>
<b>Adresse :</b>	
Déclare que la comptabilité de	
<b>Identification de l'entreprise adhérente</b>	
..... ..... .....	
<b>Profession de l'adhérent</b>	
<b>Profession :</b>	
Adhérent du centre de gestion agréé	
<b>Identification du centre de gestion / organisme mixte de gestion</b>	
<b>N° Agrément :</b>	
<b>Désignation :</b>	
<b>Adresse :</b>	
Est tenue (1) ou surveillée (2) et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité.	
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale.	
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
Le :	A :  Nom du signataire :

## INFORMATIONS GENERALES OGBIC01

Généralités	Réponse
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	

Renseignements divers	Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent est-elle identique à son adresse professionnelle ? <b>(1) oui - (2) non</b>	
Statut du conjoint dans l'entreprise : <b>(1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise – (5) sans conjoint</b>	
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent? <b>(1) oui - (2) non</b>	
y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? <b>(1) oui - (2) non</b>	
Si le compte de l'exploitant est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? <b>(1) oui - (2) non – (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant</b>	
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable <b>(1) appliquée - (2) renonciation</b>	
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? <b>(1) oui et &lt; au plafond - (2) non – (3) oui et plafonnement</b>	
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation <b>(102)</b> - Motif de la cessation <b>(1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès</b>	
L'adhérent a-t-il perçu des revenus professionnels à l'étranger ? <b>(1) oui – (2) non</b>	
Autres données chiffrées de l'exercice	Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)	
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042) - montant des cotisations TNS obligatoires - montant des cotisations TNS non obligatoires	
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes (A)	

## RENSEIGNEMENTS FISCAUX

OGBIC02

			Néant
TRANFERTS DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées			
Libellés	Transfert de charge	Montant Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
<b>CHARGES MIXTES</b>			
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)			
Habitation			
dont taxe foncière			
Autres dépenses liées à l'habitation			
<b>PRELEVEMENTS EN NATURE</b>			
Marchandises			
Matières premières			
Fournitures consommables et charges externes			
<b>REMUNERATIONS</b>			
Salaires			
dont indemnités journalières des salariés			
Charges Sociales sur salaires			
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant			
Rémunération du conjoint			
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant			
Rémunération des associés non gérants			
<b>IMPOTS ET TAXES</b>			
CSG non déductible			
<b>FRAIS FINANCIERS</b>			
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme			
Intérêts sur crédits à court terme			
<b>AUTRES</b>			
Amendes			
Frais de tenue de compte et d'adhésion à un CGA			
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme			
Divers :			
(à préciser)			
(à préciser)			
<b>TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES</b>			

Déductions Fiscales	Montant déduit
<b>Plus-values</b>	
Article du CGI permettant l'exonération	
- 151 septies	
- 151 septies A	
- 151 septies B	
- 238 quinquies	
- Autres	
(à préciser)	
(à préciser)	
Plus-value court terme différée	
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 16%	
<b>Autres déductions fiscales</b>	
(à préciser)	
(à préciser)	

Renseignements généraux concernant la TVA								Réponses
TVA sur les débits ou encaissements ? <input type="checkbox"/> Débits - <input type="checkbox"/> Encaissements <input type="checkbox"/> Mixte								
Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel : lettre d'option adressée à l'administration ? <input type="checkbox"/> OUI - <input type="checkbox"/> NON								
N° Compte	Données comptables	Total HT	EXO	Répartition chiffre d'affaires				
				Taux % (1)	Taux % (1)	Taux % (1)	Taux % (1)	Taux % (1)
Détail des comptes 70								
	Total CA							
	Si TVA sur la marge, Marge HT (si TVA sur marge non comprise dans détail ci-dessus)							
Produits -autres classe 7	Autres opérations (+ et -) (2)							
	Acquisitions intracommunautaires							
	Achats auto-liquidés (sous-traitance bâtiment, télécartes, etc...)							
	CORRECTIONS DEBUT D'EXERCICE							
	Compte de régularisation fin d'exercice (N-1)							
4181	+ Clients Factures à établir							
4198	- Avoirs à établir							
4687	+ Produits à recevoir							
487	- Produits constatés d'avance							
	<b>Si TVA sur Encaissements</b>							
410 à 4164	+ Créances clients							
4191 - 4196 - 4197	- Avances clients							
	+ Effets escomptés non échus							
	+/- Autres							
	CORRECTIONS FIN D'EXERCICE							
	Compte de régularisation fin d'exercice (N)							
4181	- Clients Factures à établir							
4198	+ Avoirs à établir							
4687	- Produits à recevoir							
487	+ Produits constatés d'avance							
	<b>Si TVA sur Encaissements</b>							
410 à 4164	- Créances clients							
4191 - 4196 - 4197	+ Avances clients							
	- Effets escomptés non échus							
	+/- Autres							
	AUTRES CORRECTIONS							
654 - 6714	- Créances irrécouvrables							
	+/- régularisation (N - 1) en base							
	Base HT taxable							
	Base HT déclarée							
	Ecart en base (à justifier)							
	TVA à régulariser							
	Solde des comptes TVA à la clôture	Solde	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %	Exo
4457	TVA collectée							
4455	TVA à décaisser							
44587	Crédit de TVA							
4458 (souvent 44587)	TVA à régulariser							
Commentaires, remarques, précisions de toutes natures :								

Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant	Réponse
Date de la déclaration	
Montant	
TVA DEDUCTIBLE	
Renseignements généraux concernant la TVA	Réponse
Montant HT des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable	

(1) Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant. Les taux à zéro ne sont pas acceptés.

(2) Cette partie peut contenir les informations suivantes : Productions d'immobilisations, Cessions d'immobilisations, Transferts de charges, etc...

**ZONES LIBRES****OGBIC04**

<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>

**PREVENTION DES DIFFICULTES****OGBIC05**

<b>Entreprises décelées en difficulté</b>	<b>Réponses</b>
Entreprise en difficulté : <i>(1) oui - (2) non</i> <i>Si (1), compléter les informations ci-dessous.</i>	
Pérennité de l'entreprise, natures des difficultés à préciser : (Exemple : chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, autres motifs etc....)	
Existe-t-il un projet de : <i>(1) cession d'entreprise - (2) transformation en société - (3) transmission - (4) cessation d'activité - (5) Procédure collective</i>	
Ouverture d'une procédure collective <i>(1) Non - (2) Conciliation avec accord homologué - (3) Sauvegarde - (4) Redressement judiciaire - (5) Liquidation judiciaire</i>	
Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitations sont-ils détenus : <i>(1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location</i>	